

PROCÈS VERBAL CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE 3MG 15 NOVEMBRE 2023

Présents :

L.Fontaine	P.Poizot	S.Tomasi
D.Dubreuil	F.Pop	F.Isselin
P.Daniel	D.Murzeau	B.Andrin
P.Frère	C.Mézière	J.Loiseau
G.Boudebs	C.Larre	R.Guechaichia
P-B.Gossiaux	R.Petitdemange	A.Merieau
M.Paris		

Excusés:

J.Gasperi	G.Tobie	A.Cuvier
J-Y.Le Questel	T.Desprès	J-B.Zinoune
F.Niepceron		

Invités :

C.Beaudron	Jean-François Bruggeman
V.Peden	Lionel Sanguinet

La séance du conseil débute à 14H00.

Laurent FONTAINE informe le conseil que Paul BESSIN a démissionné du conseil. Pour l'instant, il n'y a pas de remplaçant pour représenter le LPG.

Pierre FRERE participe au conseil pour présenter Lionel SANGUINET qui est candidat pour lui succéder à la direction adjointe de l'École doctorale d'Angers. La décision sur ce point appartient à l'établissement UA.

I. Approbation du compte-rendu du dernier conseil du 30/06/2023 (slide 3)

Les membres du conseil présents approuvent à la majorité le compte-rendu du dernier conseil du 03 mars 2023, avec une abstention.

II. Bilan des inscriptions/réinscriptions (slide 4)

L'École doctorale 3MG compte à la date du conseil 241 doctorant.e.s réparti.e.s sur l'ensemble des Pays de la Loire (Angers, Le Mans, Nantes).

- Angers (Moltech-Anjou + Lphia) : 31 inscrit.e.s (dont 5 primo-inscriptions)
- Le Mans (IMMM + LPG) : 50 inscrit.e.s (dont 8 primo-inscriptions)
 - 4 contrats doctoraux établissement
 - 1 contrat Chaire Neutralité Carbone
- Nantes (CEISAM + IMN + Subatech + LPG) : 160 inscrit.e.s (dont 45 primo-inscriptions)
 - 7 contrats doctoraux établissement
 - 2 contrats doctoraux établissement - Graduate Program
 - 4 contrats doctoraux établissement - Eiffel

III. Bilan des soutenances de janvier à décembre 2023 (slide 5 et 6)

- Angers (Moltech-Anjou + Lphia): 8 soutenances
- Le Mans : 11 soutenances (IMMM : 10 ; LPG : 1)
- Nantes : 42 soutenances (CEISAM : 12 ; IMN : 12 ; Subatech NU : 5 ; Subatech IMT-A : 5 ; LPG : 8 ; GERS : 2)

IV. Bilan des abandons (diapo 10 et 11)

Laurent Fontaine mentionne qu'il y a un nombre significatif d'abandons des doctorant.e.s pour toutes écoles doctorales confondues.

Pour le site de Nantes, Didier Dubreuil présente les abandons pour cette année :

- CEISAM : 2
- IMN : 3
- SUBATECH : 3
- GERS : 1

Ces abandons semblent liés à un problème de recrutement. Il est donc envisagé d'améliorer le processus de sélection des doctorant.e.s.

Didier DUBREUIL précise qu'à Nantes, la plupart des abandons sont des interruptions de thèse sollicitées par l'encadrement.

Pol-Bernard GOSSIAUX détaille les raisons des abandons des 3 doctorant.e.s de SUBATECH (décision administrative, évolution professionnelle et cause COVID)

Lionel SANGUINET demande la procédure à suivre concernant l'arrêt d'une thèse.

En réponse, il est indiqué que lorsque la demande d'interruption émane de la direction de thèse ou du CSI, un CSI extraordinaire est organisé avec le Directeur adjoint de site de l'Ecole doctorale et éventuellement le Directeur de l'ED.

In fine, le conseil de l'ED confirme/infirme un avis défavorable pour la réinscription du/ de la doctorant.e. À l'issue de cette décision, le/la doctorant.e peut solliciter la présidence de son établissement pour réexaminer sa situation.

Pour le site d'Angers, Pierre FRERE mentionne un seul abandon.

Didier DUBREUIL interroge Sophie TOMASI sur la situation de l'ED S3M concernant les abandons :

→ 2 abandons + 1 en cours.

V. Examen des demandes de délai supplémentaire (slide 8)

Pour le site de Nantes, l'ensemble des demandes de délai supplémentaire a été validé à l'unanimité des membres présents au conseil.

Pol-Bernard GOSSIAUX aborde un cas particulier au sujet d'un doctorant de SUBATECH sachant que le CSI n'a pas encore eu lieu. L'ED autorise sa réinscription sous condition d'un avis favorable du CSI.

VI. Rentrée de l'Ecole doctorale par site (slide 10)

- Angers : à définir au mois de janvier
- Nantes : 20/12/2023 (primo-inscriptions + doctorant.e.s en 3^{ème} année (en vue des soutenances)
- Le Mans : 16/01/2024

VII. Point formations (slide 11)

Didier Dubreuil précise que les formations de l'EUR sont aussi ouvertes à l'ensemble des doctorant.e.s.

VIII. Organisation de la prochaine JED - Session 2024 (slide 12)

La prochaine JED aura lieu à Angers au printemps 2024.

La date dépendra de la disponibilité des salles.

L'École doctorale a répondu à l'Appel à Projets du Collège doctoral des Pays de la Loire. La direction de l'ED a demandé une participation de 12000€ (soit 3000€/ an sur les 4 prochaines années) pour soutenir l'attribution de prix pour les communications en anglais lors des JED de 2024 à 2027 :

- 3 prix (500 €)/ an pour les communications orales : 6000€
- 3 prix (250 €)/ an pour les posters : 3000€

- Contribution à l'animation et à l'accueil : 750€/an : 3000€
La décision du CD PDL sera communiquée en décembre.

Il est envisagé de faire une JED commune avec l'ED S3M en 2025.
Le lieu est en cours de discussion.

IX. Présentation du budget restant jusqu'en décembre 2023 (slide 14)

Il reste à ce jour 6800€. La majeure partie du budget est consacrée aux formations, aux JED et à l'appel à mobilité.

X. Appel d'offre à mobilité sortante (slide 15)

Côté École doctorale (Angers et Le Mans) :
Les candidatures seront ouvertes à la fin du mois de janvier jusqu'au 30/04/2024.
Les dossiers seront examinés en bureau et présentés aux membres du conseil au mois de juin.

Les montants attribués diffèrent selon le pays de destination :

- 350 € pour la France métropolitaine
- 500 € pour l'Europe et assimilé
- 800 € hors Europe

Côté EUR 3MG (Nantes), Valentin PEDEN (chargé de développement de l'EUR 3MG) présente la nouvelle procédure qui sera mise en place à partir de janvier 2024.

L'objectif est de proposer un dispositif unique d'attribution des aides portant sur tous types de mobilités.
Le dépôt des dossiers se fera au fil de l'eau entre le 01/01 et le 23/08/2024 pour un séjour avant le 31/12/2024.

L'École doctorale versera (via une convention de reversement) un montant de 3000€ à Nantes Université pour les mobilités des doctorant.e.s nantais.

Concernant les aides attribuées pour chaque séjour, ils seront identiques à l'École doctorale.

XI. Présentation du dossier de candidature pour le 4^{ème} contrat doctoral établissement - Le Mans (slide 16)

Suite à la démission du candidat initialement prévu, une nouvelle campagne de recrutement a eu lieu.
La candidature a été validée à l'unanimité des membres présents au conseil.

XII. Examen et validation des candidatures pour les contrats doctoraux établissement - Nantes (slide 17 à 25)

L'ensemble des candidatures a été validé à l'unanimité des membres présents au conseil.

XIII. Questions diverses (slide 26)

Le prochain séminaire du Collège doctoral aura lieu le 4/07/2024.
Pour le financement des déplacements à l'étranger, les aides financières seront directement versées aux laboratoires à partir de cette année.

Le prochain conseil de l'École doctorale aura lieu le lundi 12 février 2024.